

PROJET D'IMPLANTATION D'UN RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE EN MATAWINIE

Résumé de la présentation faite par la MRC Matawinie le 9 janvier 2019

1. **La compagnie d'ingénierie CIMA+ a été engagée par la MRC pour :**
 - La conception des plans
 - Les demandes de permis
 - La création d'appels d'offres
 - La supervision des travaux
2. **La compagnie Coptel (Coopérative de distribution des services internet, téléphonie et télévision avec ristournes à la MRC pour les travaux effectués pour la fibre) devient un télédistributeur accrédité de la MRC (pour 15 municipalités).**
3. **Structures (poteaux) de Rawdon vérifiées et analysées.**

Des plans de construction ont été produits afin de soumettre des demandes de permis pour l'utilisation des structures (poteaux) appartenant à Bell et Hydro-Québec.

Ce qu'il faut retenir :

1. L'étape de construction du réseau est tributaire de l'obtention des permis de location de structure de soutènement. Il est donc difficile de prévoir le secteur de la municipalité qui sera desservi en premier.
2. La construction des dorsales (câble principal) sera priorisée : planification en parallèle avec la construction des infrastructures prévue en 2019 pour se terminer en 2022 pour tout le territoire de la Matawinie.
3. Dès que la fibre optique est amenée dans le poteau près de chez vous, vous pourrez prendre les mesures nécessaires pour être branchés.

Statistiques pour toute la MRC

- Budget total : 55 000 000 \$.
- 2 600 km de fibre seront installés sur tout le territoire de la MRC.
- Coût de 21 153 \$ du km.
- Plus de 42 000 habitations à brancher.

La Municipalité de Rawdon s'engage à faire pression auprès de Bell Canada et Hydro-Québec pour accélérer les demandes de permis faites par la MRC. Ce qu'il faut retenir, c'est que si votre propriété est raccordée au réseau d'électricité, vous aurez la possibilité de vous faire brancher à la fibre optique.

Abonnez-vous à l'infolettre de la municipalité pour suivre l'évolution de ce dossier
(rawdon.ca/CITOYENS/PUBLICATIONS/INFOLETTRE)